

L'autre Parole



no 65, printemps 1995

L'autre Parole

C.P. 393, Succ. C, Montréal, Qc, H2L 4K3

SOM-MÈRE

	pages
Liminaire	3
Dossier:	
. Un mot d'histoire	4
. Nom à la déclaration de Rome	7
. L'Église à l'écoute des femmes?	13
. Étude sur le sacerdoce féminin	15
. Réactions hors Québec à la lettre Ordinatio sacerdotalis	17
. Mon point de vue sur l'ordination des femmes	20
. Le ministère ordonné féminin...	22
. Par souci de cohérence	24
. Époux-Épouse: une symbolique dépassée ou à faire revivre?	25
. La prêtrise des femmes	28
. Jeu test	31
J'étais là	37
Pâques, au petit matin	38
Saviez-vous que....	39

L'autre Parole est en vente dans les librairies suivantes:

à Montréal:	L'Androgyne La Librairie des Éditions Paulines
à Rimouski:	La Librairie du Centre de pastorale

On peut s'abonner ou obtenir des exemplaires des numéros précédents en écrivant à L'autre Parole, à l'adresse indiquée au verso de la revue.

LIMINAIRE

En mai 94, Rome se prononçait ex cathedra sur la question de l'ordination des femmes. Ce projet était déclaré clos. On devait tourner la page. Les protestations ont été vives alors.

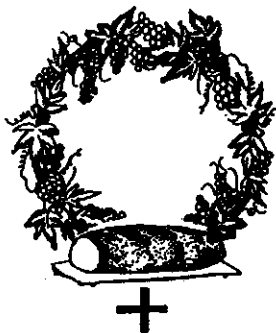
Qu'en est-il aujourd'hui? Le bâillonnement imposé par le Vatican a-t-il réussi à décourager les dernières résistances?

Le collectif L'autre Parole, qui a déjà fait connaître à la Presse sa position de non-recevoir à cet impératif autoritariste, ouvre aujourd'hui les pages de sa revue à d'autres voix pour témoigner que la résistance perdure. En rassemblant un dossier sur les répercussions générées depuis la publication de la lettre apostolique sur l'ordination sacerdotale exclusivement réservée aux hommes, la revue veut remettre en mémoire les malaises qui persistent dans le peuple de Dieu.

Qu'il s'agisse de prises de position de groupes féminins ou autres, d'ici ou d'ailleurs, de sondage d'opinions ou de réflexions individuelles, aujourd'hui comme hier, un même concert de voix s'élève pour revendiquer le droit de parole et de recherche dans l'Église comme dans toute société respectueuse de la personne humaine.

Si la parole romaine tente de bâillonner ses fidèles, L'autre Parole accueille toute expression positive visant le principe d'égalité, femmes et hommes, dans l'Église comme dans la société.

Non! le débat n'est pas clos. Il est plus d'actualité que jamais. La résignation n'est pas une attitude chrétienne. L'Église institution n'en est pas à ses premières erreurs. L'histoire est là pour en témoigner. Un jour viendra où l'autorité romaine demandera pardon pour ses paroles d'exclusion et pour son intransigeance. Notre espérance collective nous en assure....



Yvette Laprise

Un mot d'histoire¹

En mars 1994, avaient lieu en Angleterre les premières ordinations de femmes à la prêtrise. Par la même occasion, les femmes ordonnées prêtres hors de l'Angleterre et travaillant en Angleterre pourront légalement y exercer leurs fonctions de prêtre, alors qu'auparavant elles devaient s'en tenir à leur seule fonction de diacre.

Comment et pourquoi l'Église d'Angleterre en est-elle venue à ordonner des femmes prêtres? Avant de répondre à cette question, faisons d'abord une brève incursion dans l'histoire de l'Église anglicane pour mieux saisir et son fonctionnement et sa position par rapport à l'Église catholique.

Disons, d'entrée de jeu, que l'Église d'Angleterre est en réalité l'Église anglicane de l'Angleterre. Elle est née au 16^e siècle d'un besoin d'émancipation politique de la tutelle romaine. Qu'on se rappelle les démêlés d'Henri VIII avec le pape d'alors et le schisme qui s'en suivit. D'ailleurs le séjour forcé des papes à Avignon et le schisme d'Occident avaient préparé le terrain à une telle rupture.

À partir d'Henri VIII, c'est désormais le roi ou la reine qui dicte la foi. Pendant deux siècles, prêtres et évêques auront gardé un rôle politique et social, voire servi le pouvoir royal. À partir du XIX^e siècle, le rôle de l'Église se dissociera peu à peu des enjeux politiques de la nation britannique. Malgré tout, la structure hiérarchique de l'Église d'Angleterre, héritée du catholicisme, n'a pas été remise en cause. C'est le modèle épiscopal qui reste en place. C'est ce qui distingue, entre autres, l'anglicanisme des autres confessions protestantes.

Aujourd'hui, la Communion anglicane compte une trentaine d'Églises dispersées à travers le monde. Dépendantes de l'Église d'Angleterre lors de leur création, ces Églises ont acquis peu à peu leur autonomie tout en restant unies les unes aux autres grâce aux conférences de Lambeth qui ont lieu tous les dix ans sous l'autorité de l'archevêque de Canterbury, le primat de l'Église mère. Cette position hiérarchique de l'archevêque de Canterbury n'a cependant rien à voir avec celle du pape chez les catholiques car, dans l'anglicanisme, l'autorité n'est pas centralisée mais partagée.

Chez les anglicans, en effet, l'autorité relève plutôt de l'Écriture, de la Tradition, du témoignage des saints et du "consensus fidelium" qui est l'expérience permanente du Saint Esprit en ses fidèles. L'Église romaine, au contraire, se prétendant de nature divine, ne peut se résoudre à reconnaître une vérité découlant d'un consensus des

1

Source: Mercier, Jean, *Des femmes pour le Royaume de Dieu*, Ed. Albin Michel, 1994, 330 pages.

fidèles, même si, dans la pensée chrétienne, le peuple de Dieu, assisté de l'Esprit, ne peut errer dans la foi. La révocation récente de Mgr Jacques Gaillot de sa fonction d'évêque d'Evreux illustre tristement le durcissement du Vatican dans cette prétention.

Quoique autonomes, les Églises de la Communion anglicane fonctionnent toutes de manière synodale. Le synode est une sorte de parlement composé de trois chambres: la chambre des évêques, la chambre du clergé, la chambre des laïcs. C'est le synode, considéré comme un processus normal de discernement de la vérité, qui vote les règles de fonctionnement propres à chaque Église. Pour certaines décisions -entre autres pour l'ordination des femmes à la prêtrise- la majorité des voix doit être obtenue dans les trois chambres. L'anglicanisme unit ainsi une architecture hiérarchique plus ou moins complexe avec un fonctionnement démocratique. Ainsi la diversité des ministères dans la collégialité donne des possibilités d'évolution, d'adaptation et d'innovation que vient entériner ou non la décision synodale.

Ces assises étant posées, nous en venons à l'événement de l'ordination des femmes à la prêtrise dans l'Église d'Angleterre, ordination considérée jusque-là impensable. Durant les cent cinquante dernières années de l'histoire de l'anglicanisme, en effet, aucune question n'a été autant controversée, aucun sujet n'a fait verser autant d'encre que celui de l'ordination des femmes. Dans d'autres Églises de la Communion anglicane culturellement et géographiquement éloignées de Canterbury, on ordonnait déjà des femmes au sacerdoce depuis plus de quinze ans (États-Unis, Canada, Nouvelle-Zélande).

Il a fallu la seconde guerre mondiale et la pénurie de prêtres pour que s'ouvre la première brèche dans ce bastion mâle. Et cette brèche est venue de Hong Kong. L'évêque du lieu, Ronald Hall, conscient de l'urgence pastorale qui prévaut dans son diocèse, pense qu'il est de son devoir d'y répondre en ordonnant, en 1944, Li-Tim-Oi qui remplissait de fait la fonction de prêtre depuis plus de deux ans.

Mais la bataille en faveur de l'ordination des femmes sur le sol anglais n'est pas gagnée pour autant. Li-Tim-Oi, bien que légitimement ordonnée à la prêtrise, n'est pas autorisée à exercer son ministère en Angleterre. Lorsqu'elle y séjourne, elle doit se limiter à remplir des fonctions de diacre. Il faudra attendre la révolution sociale des années 60 et le changement de statut de la femme dans la société pour qu'une avancée irréversible se produise dans l'Église d'Angleterre.

Les premières ordinations légales auront lieu en 1971, et à partir de ce moment l'accès des femmes au diaconat puis au presbytérat fera tache d'huile. Dès 1975, cette innovation ne soulève plus d'objections fondamentales. Cependant tous les anglicans ne sont pas en faveur de l'ordination des femmes prêtres. Chez ces opposants, il y a des hommes mais aussi des femmes. Certains considèrent la prêtrise

au féminin comme une occasion de chute et de division - argument identique à celui de l'Église catholique - tandis que d'autres, en majorité, voient en elle une formidable chance pour l'avenir.

Malgré tout, le 11 novembre 1992, le bastion de l'Église d'Angleterre doit céder sous les pressions. Vers 17 heures, le vote a enfin lieu. La motion est acceptée par 75% des voix chez les évêques, 70.4% chez les clercs et 67.3% chez les laïcs. Dehors c'est une immense explosion de joie. Mais le soir même, Rome s'empresse de qualifier l'événement de "nouvel et grave obstacle à la réconciliation". Néanmoins à travers le monde entier, où la nouvelle fait la "une" des journaux, c'est la joie qui l'emporte.

Si l'engagement de l'archevêque de Canterbury, Georges Carey, a pesé lourd dans la décision de l'Église d'Angleterre ce jour-là, le patient travail de maturation théologique a aussi compté pour beaucoup dans la balance comme en témoignent ces passages tirés de l'allocution que Mgr Carey adressait aux membres du synode peu avant le vote: "Dieu nous appelle à prendre le risque de la foi. Je pense aussi que Dieu appelle son Église à ordonner des femmes à la prêtrise (...). L'Église ne se voit pas imposer quelque chose dont elle ne voudrait pas. La question est à l'ordre du synode depuis presque 20 ans. (...) La manière anglicane est essentiellement celle du "consensus fidelium" (...). Le discernement, pourtant, ne vient pas seulement dans les votes mais à travers la manifestation des dons (...). Nous devons nous appuyer sur tous les talents qui sont à notre disposition si nous voulons être une Église crédible" (p. 108).

"Être une Église crédible"... Les autorités romaines rendront-elles bientôt possible l'attribution de cette caractéristique à l'Église catholique???



Yvette Laprise, Myriam

Non! à la déclaration de Rome sur l'ordination des femmes

Au lendemain de la publication de la lettre apostolique **Ordinatio Sacerdotalis**, un vent de protestations balayait le monde catholique dans son entier.

Des voix se sont élevées de partout pour manifester une attitude de non-recevoir. Au Québec, le **réseau Femmes et ministères**¹ n'a pas tardé à réagir et dès le 15 juin 1994, le collectif L'autre Parole donnait son appui à ce réseau.

Afin de maintenir vivante la force de résistance des chrétiennes et des chrétiens "debout" devant cet abus de pouvoir des autorités romaines, la revue **L'autre Parole** reproduit dans ses pages de larges extraits des textes suivants:

1. la réaction du réseau Femmes et ministères au vote historique de novembre 1992: **L'Église recroquevillée**;
2. la requête présentée à Mgr Jean-Guy Hamelin, lors de la publication de la lettre apostolique "**Ordinatio Sacerdotalis**" en mai 1994;
3. la lettre réponse de Mgr Jean-Guy Hamelin au réseau Femmes et ministères.

1. **L'Église recroquevillée**²

La nouvelle de l'ouverture de l'Église anglicane à l'ordination des femmes et l'attitude de fermeture du Vatican à la même réalité ont suscité une double réaction de la part du réseau Femmes et ministères. **L'Église recroquevillée** rappelle les raisons évoquées par le réseau pour dénoncer l'attitude romaine. En voici des extraits:

"Comme membres du Réseau Femmes et ministères, nous avons accueilli avec allégresse la bonne nouvelle du vote de l'Église anglicane en faveur de l'ordination des femmes. (...) Mais comme catholiques, nous sommes profondément attristées de l'attitude de non-recevoir des autorités vaticanes devant cette

¹ FEMMES ET MINISTÈRES est un réseau autonome de femmes engagées en Église au nom de leur foi et soucieuses de travailler à la reconnaissance des ministères des femmes dans une Église dynamique et missionnaire. Il a été fondé à Montréal, en 1982. Ses membres, dispersées dans une douzaine de diocèses du Québec, de l'Ontario et de l'Île-du-Prince-Édouard, enseignent dans les facultés de théologie ou travaillent dans les milieux de la pastorale. Chacune des membres, selon son champ d'action, a développé des liens avec de nombreux regroupements de femmes ou avec des associations d'études théologiques.

² Pierrette Daviau et Micheline Laguë, "L'Église recroquevillée", *Le Devoir*, Montréal le 30 novembre 1992, cahier B, p. 8.

compréhension renouvelée du ministère par une autre Église chrétienne.

Il nous apparaît inadmissible que l'Église de Rome ne se laisse pas au moins interpellée par les motifs théologiques qui ont présidé ... (au vote de l'Église anglicane en faveur de l'ordination des femmes). Par ce refus, ne se trouve-t-elle pas à pratiquer ce qu'elle-même juge comme un obstacle au dialogue? En effet, dans un document catholique récent sur "Les réflexions et orientations concernant le dialogue inter-religieux et l'annonce de l'Évangile", les auteurs signalent que "la résistance, le manque d'ouverture qui conduisent à une attitude défensive, voire à l'agressivité", représentent une difficulté majeure pour l'établissement du dialogue. N'est-ce pas plutôt cette attitude de fermeture qui retarde le processus de réconciliation entre les Églises plutôt que l'admission des femmes au sacerdoce ministériel? De là à faire porter aux femmes l'odieux d'entraver le processus de réconciliation et d'unité entre les Églises, il n'y a qu'un pas.

(...) de plus en plus de théologiens et d'exégètes catholiques s'accordent pour dire que l'on ne peut tirer du choix de Jésus des raisons déterminantes pour défendre une position ou l'autre en cette matière. Or, comment prétendre prôner l'égalité et l'unité au nom de l'Évangile du Christ tout en continuant d'exercer une discrimination à l'endroit des femmes sur la base de leur appartenance sexuelle. Cela devient de plus en plus intolérable dans la société et dans l'Église et relève, à la rigueur, du contre-témoignage".

2. Requête présentée à Monseigneur Jean-Guy Hamelin, président de la Conférence des Évêques Catholiques du Canada¹

Après avoir exprimé "leur espoir de poursuivre le dialogue", les membres du réseau Femmes et ministères regroupent, sous quatre têtes de chapitre, leur dissidence face à la lettre *Ordinatio sacerdotalis*. Voici des extraits de cette requête:

"Une entorse à l'égalité"

(...) Au regard des valeurs d'une société moderne et démocratique, il est incohérent d'affirmer, au plan des principes, l'égalité fondamentale des femmes et des hommes dans le plan de Dieu et de maintenir du même souffle une pratique, fut-elle

¹ Femmes et ministères, "Requête présentée à Monseigneur Jean-Guy Hamelin, président de la Conférence des Évêques Catholiques du Canada (C.E.C.C.)", *Le Devoir*, Montréal, le 29 juin 1994, cahier A, p. 2.

séculaire, qui exclut les femmes de l'accès à l'ordination sacerdotale, du seul fait qu'elles sont de sexe féminin.

(...) Ne voit-on pas qu'à force de laisser les femmes, agentes de pastorale, à l'écart du ministère ordonné, non seulement on les maintient irrémédiablement dans une sous-catégorie, mais on accentue aussi une injustice notoire dans la structure même de l'Église?

"L'intelligence au service de la foi"

(...) Là où nous attendions une invitation au dialogue, nous nous retrouvons devant un document qui exige de tenir pour *définitive* une position "*considérée de différents côtés comme ouverte au débat*" (Lettre, no. 4).

(...) Les recherches entreprises sur la question des ministères, aussi bien en exégèse qu'en ecclésiologie, montrent qu'on a tout intérêt à scruter l'héritage évangélique et l'interprétation que la Tradition en a donné.

Loin d'arriver à un point de saturation, ces recherches demandent à être approfondies, discutées et confrontées à la sagesse de toute l'Église, en tenant compte de l'expérience des autres Églises chrétiennes.

"Une résistance nouvelle"

(....) Pour ne mentionner que quelques-unes des résistances qui se sont exprimées depuis le concile Vatican II, citons les cas suivants:

a) Au Synode des évêques, en 1971, (...) En réponse à la recommandation adoptée par tous les évêques alors réunis, le pape Paul VI mit sur pied une *Commission d'études sur la vocation et la mission de la femme dans la société et dans l'Église*, mais en lui retirant explicitement la question de l'ordination.

b) (...) alors que des Églises membres de la communion anglicane commençaient à ordonner des femmes prêtres, à Rome la Congrégation pour la Doctrine de la foi invitait la *Commission biblique pontificale* à s'interroger sur les fondements bibliques de l'exclusion des femmes du ministère ordonné. Les membres de cette Commission répondirent, à une forte majorité des voix, qu'il est impossible de prouver par le recours à des textes du Nouveau Testament que Jésus n'a pas voulu ordonner des femmes. Or le document *Inter Insigniores*, publié par ladite Congrégation à la fin de l'année 1976, ne tient pas compte de cette opinion scientifique majoritaire.

c) À la suite du Synode romain de 1987 sur la vocation et la mission des laïques dans le monde, le *Conseil permanent du Synode des évêques* recommanda la formation de plusieurs groupes de travail, dont l'un devait explorer les questions posées au sujet des ministères exercés par les femmes. Jean-Paul II approuva la constitution des comités, à l'exception de celui qui devait examiner la participation des femmes aux divers ministères.

d) Quelques semaines avant la publication de la dernière Lettre de Jean-Paul II, alors qu'un projet de texte circulait sous le manteau, des théologiens, des évêques et même des cardinaux consultés en auraient découragé la publication mais leur voix, une fois de plus, n'a pas été écoutée".

Ces considérations permettent aux auteures de cette requête de poser à l'évêque de Rome un certain nombre de questions, telles que:

- de quelle Église tient compte la position exprimée dans la dernière Lettre apostolique?
- (...) où et comment pourront s'exprimer désormais les questions qui ne manqueront pas de se poser à la conscience des fidèles, à l'intelligence des théologiennes et des théologiens, à la vigilance des pasteurs, si ce n'est à l'intérieur de notre Église?

(...) l'enseignement de la Lettre apostolique de mai 1994 risque de provoquer des divisions plus profondes, tant à l'intérieur même de notre Église qu'entre les Églises chrétiennes.

"Obéir, c'est aussi résister" (Dominique Chenu, o.p.)

(...) Pour leur part, les femmes ne cesseront pas d'affirmer leur droit à la justice et à l'égalité. Elles le font au nom de leur foi en une Bonne Nouvelle de liberté, au nom de leur amour de l'Église, communauté de disciples, au nom d'une Tradition vivante qui concilie, à la fois, le sens offert en Jésus-Christ et la disponibilité au temps présent.

(...)

nous demandons à la C.E.C.C. de prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer la poursuite des recherches sur la participation des femmes à la vie, à la mission et aux ministères ecclésiaux quels qu'ils soient.

Cette requête, initiative du réseau national FEMMES ET MINISTÈRES, a reçu l'appui d'un grand nombre de personnes:

- 725 signatures dans une première pétition;
- 1 200 signatures dans une deuxième pétition.

3. Lettre-réponse de Monseigneur Jean-Guy Hamelin au réseau Femmes et ministères¹

La réponse de Monseigneur Hamelin ne se fait pas attendre. Elle se veut rassurante.

"Votre lettre prend d'autant plus de relief qu'elle est appuyée par la signature d'un grand nombre de personnes très engagées en Église. J'y ai remarqué les noms d'hommes et de femmes qui collaborent étroitement avec nous, les évêques, dans la responsabilité des Églises particulières. L'étroite communion qui nous unit dans notre tâche quotidienne nous rend d'autant plus sensibles au malaise qui vous habite actuellement. Permettez-moi de vous dire que nous voulons qu'un climat de dialogue imprègne nos relations mutuelles sur cette question comme sur les autres. Notre sensibilité pastorale se refuse à restreindre notre rôle à diffuser simplement l'enseignement de l'Église, elle exige que nous recherchions les moyens pour qu'il soit bien compris et accueilli.

(...) nous nous refusons à voir dans la déclaration du pape un obstacle pour intensifier nos efforts dans ce sens.

(...)

Tous et toutes ensemble nous sommes l'Église. Vous y êtes engagées autant que nous le sommes, vous y êtes attachées autant que nous, vous l'aimez comme nous l'aimons. Je formule le souhait que nous nous accompagnions mutuellement dans cette passée un peu plus ardue. Un travail d'approfondissement de la question des ministères est pertinent, il permettra sans doute d'ouvrir des voies peut-être pas encore suffisamment explorées pour la place des hommes et des femmes dans l'Église. Il faudra le poursuivre dans un climat de vérité et de confiance. Dans cette perspective nous ne manquerons pas de nous situer lucidement au sein et dans le cadre de la communauté catholique universelle. À la lumière de la présente expérience, il y aura peut-être à revoir nos manières de communiquer et de travailler ensemble. Une telle démarche, espérons-le, pourra nous aider à faire évoluer des mentalités et nous conduira à conforter notre foi, même si cela se fait au prix de sacrifices et de recherches difficiles".

¹

Lettre de Monseigneur Jean-Guy Hamelin, évêque de Rouyn-Noranda, président de la C.E.C.C., le 30 juin 1994, à Madame la présidente de "Femmes et ministères".

Pour conclure ce dossier, je vous réfère au paragraphe ci-dessous tiré d'un communiqué de Femmes et ministères daté du 2 juillet 1994.

"L'accueil réceptif et le ton pastoral de la lettre de Mgr Hamelin permettent d'espérer que le dialogue se poursuivra à l'intérieur de l'Église. Le groupe FEMMES ET MINISTÈRES ne connaît pas, cependant, les modalités tangibles qui seront adoptées pour faire suite à la demande des (1925) signataires. Ceux-ci pressaient la C.E.C.C. "de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la poursuite des recherches sur la participation des femmes à la vie, à la mission et aux ministères ecclésiaux quels qu'ils soient".



*Textes colligés par Yvette Laprise, Myriam
et Hélène Saint-Jacques, Bonne nouv'ailes*

L'Église à l'écoute des femmes ?

Cueillettes dans les journaux d'ici faisant écho au dernier synode.

Le synode sur la vie "consacrée" qui s'est tenu à l'automne 1994, dans la capitale italienne, a fourni aux évêques catholiques l'occasion de jouer leur rôle de conseiller auprès du saint père. Venus de tous les continents, les évêques se sont pour ainsi dire livrés à un exercice de routine. Ils se sont penchés, tel que requis, sur l'épineuse question du rôle des femmes dans l'Église, et, sans être unanimes, il va sans dire, ils ont fait valoir des avis que la presse d'ici a rapportés, non sans y ajouter quelques accents critiques.

Nos journaux ont donc notamment fait état de l'appui accordé par l'épiscopat canadien à une demande qui aurait été faite par une religieuse française à l'effet "qu'aux différents niveaux, une place réelle soit donnée aux femmes au plan de la réflexion, de la décision et non seulement au niveau de l'exécution" (La Presse, 13 octobre 1994). Certains arguments de la plaidoirie des évêques en faveur de cette démarche ont été évoqués. Le rôle joué par Mgr Maurice Couture a notamment été souligné. Ainsi, selon un article publié dans La Presse du 13 octobre, les évêques canadiens auraient souhaité officiellement que tout soit mis en oeuvre "pour mettre fin à la dichotomie souvent remarquée entre les déclarations de l'Église officielle au sujet de la dignité des femmes et certaines pratiques actuelles".

La voix des femmes a aussi été entendue dans un communiqué du CLAC (Collectif libre d'actions concertées) de même que dans un article publié au Devoir et à La Presse, dans lequel L'autre Parole fait valoir, à l'appui des requérantes, la capacité des femmes à gérer le sacré, l'égalité sociale et sacerdotale des hommes et des femmes et les valeurs démocratiques.

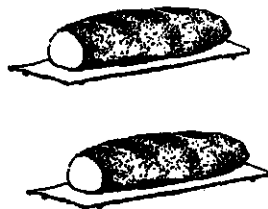
Parmi d'autres, un article publié au Soleil montre les efforts déployés par l'épiscopat canadien en vue de maintenir, comme il est dit, le dialogue avec Rome. Et tout cela, malgré les refus répétés du saint père de s'engager dans la réalité du dialogue. En accord avec les gens de la presse québécoise, on peut trouver en effet paradoxale cette ardeur à jouer le jeu de la consultation alors que celui qui l'orchestre n'en fait qu'à sa tête. "La pratique romaine d'exclure les femmes des fonctions importantes nous paraît étrangère à l'expérience quotidienne des rapports entre les femmes et les hommes, en particulier à nous, occidentaux", de dire un journaliste du Soleil. Elle apparaît aussi incompatible avec la compréhension des valeurs évangéliques. "La seule raison expliquant leur exclusion tient à la pesanteur historique d'une hiérarchie qui a toujours fonctionné sur le mode masculin et clérical", ajoute-t-il. Ainsi, par exemple, d'écrire encore le journaliste de Québec, ce synode, où nos

évêques ont pu s'illustrer, a statué sur la vie religieuse. Or, 83% des membres des communautés religieuses sont des femmes, et ce sont des hommes qui ont parlé en leur nom. "L'Église est un des bastions où la résistance à l'émergence des femmes est la plus tenace. D'autant plus tenace qu'elle prétend s'appuyer sur des raisons divines pour se justifier", de conclure l'auteur de l'article du Soleil (18 octobre 94).

Le Devoir du 28 octobre attire l'attention des lecteurs sur le fait qu'au synode, il n'ait pas été question de relancer, une énième fois, la revendication du sacerdoce féminin définitivement exclu par le pape dans des déclarations formelles. Du moins, c'est là l'avis du respectable supérieur des bénédictins allemands, le père Theisen, qui soutient que le synode a plutôt servi à assurer aux religieuses la possibilité d'assumer de plus grandes responsabilités dans les structures des Églises nationales et au sein de leurs ordres. Là où en définitive, faut-il le rappeler, le supérieur de la branche masculine garde encore toute l'autorité, y compris sur la branche féminine.

Le 29 octobre, au lendemain du synode, deux titres attirent l'attention des lecteurs "Les religieuses ont gagné leur bataille au synode", peut-on lire au Devoir, même si l'article est farci de vœux pieux et de belles images et "Les religieuses auront plus de responsabilités", affirme le Journal de Québec, qui souligne par ailleurs que le message final ne répond pas de façon précise aux démarches de certaines religieuses qui souhaitent pouvoir occuper de hautes fonctions à la curie romaine. "Les femmes consacrées devraient participer davantage aux consultations et aux prises de décisions, selon ce qu'exigent les situations", dit le message. Mais, ajoute-t-on dans notre presse, ce message n'indique pas quelles fonctions, à défaut de la prêtrise, les femmes devraient pouvoir exercer dans l'Église. De plus, on note qu'un seul paragraphe est consacré à cette question. Et, dans ce passage, on aurait tenu à remercier publiquement les religieuses de l'immense tâche qu'elles accomplissent pour l'Église et pour la société dont "elles rendent visible le visage maternel".

Lire les journaux, n'est-ce pas suivre les mouvements d'un balancier qui, d'un côté, place les décideurs, et de l'autre, les demandeurs ou plutôt les demanderesses? Car, malgré les positions exprimées par les évêques canadiens, deux forces paraissent se poser et s'opposer dans ce va-et-vient de la balance: celle des femmes et celle des hommes. Un rapport d'inégalité où conservatisme et renouveau sont en jeu.



*Agathe Lafortune,
Une "amie" de L'autre Parole*

Étude sur le sacerdoce féminin¹

. Les valeurs véhiculées par l'Évangile sont toujours populaires puisque 81% des répondants et répondantes se disent en accord avec elles. Toutefois, 29% du public sondé croit déceler une divergence entre les valeurs véhiculées par l'Église catholique et celles de l'Évangile.

. Un oui massif au sacerdoce des femmes. La participation des femmes aux tâches pastorales est massivement soutenue (91%). On considère même qu'il faut aller plus loin et permettre le sacerdoce des femmes. Ainsi, 77% des personnes interrogées soutiennent cette option. L'appui décroît avec l'augmentation de l'âge et la fréquence de la pratique. Il s'accroît avec la scolarité et le niveau de revenu. Curieusement, aucune différence importante d'opinion n'apparaît entre les hommes et les femmes sur ce sujet.

	Tout à fait en accord	Assez en accord
Strate		
Québec-Métro (n: 57)	11	32
Montréal-Métro (n: 92)	8	17
Ailleurs en province (n: 64)	1	28
Âge		
18 - 24 ans (n: 23)	1	37
25 - 34 ans (n: 27)	3	36
35 - 44 ans (n: 42)	-	22
45 - 54 ans (n: 39)	7	9
55 - 64 ans (n: 28)	7	21
65 ANS ET PLUS (n: 51)	8	23
Sexe		
Homme (n: 83)	5	27
Femme (n: 130)	4	20
Va un office religieux...		
Aucune fois/an (n: 25)	4	17
1 à 4 fois/an (n: 48)	2	31
5 à 50 fois/an (n: 62)	7	27
51 fois et +/an (n: 69)	6	19

¹ Les données suivantes ont été extraites du document: *Étude sur le sacerdoce féminin*, Rapport présenté à La Presse - TVA, SOM INC., mars 1993, Annexe 2.

. Refuser l'ordination des femmes est discriminatoire selon l'avis de 68% des personnes consultées. Parmi les répondants et les répondantes favorables au sacerdoce des femmes, 65% se disent prêts à signer une pétition qui serait de nature à exercer une pression susceptible de favoriser cette mesure.

. L'opposition au sacerdoce des femmes vient surtout du pape et du Vatican, pensent les personnes interrogées. Les deux tiers d'entre elles se disent favorables à ce que l'ordination des femmes soit une décision relevant de la responsabilité des Églises nationales plutôt que du Vatican. Mais les évêques sont classés au troisième rang des forces d'opposition à ce projet.

Le pape	38%
Le Vatican	33%
Les cardinaux	12%
Les évêques	15%
Les prêtres	14%
Les fidèles	12%
Ne sait pas	15%

. On est d'accord avec le mariage des prêtres, qu'ils soient hommes ou femmes. Une forte majorité de personnes rejointes par le sondage (85%) se disent d'accord avec le fait que des prêtres puissent se marier ou que des hommes mariés deviennent prêtres. Ceux et celles qui sont favorables à l'ordination des femmes pensent par ailleurs que celles-ci ne devraient pas nécessairement être célibataires.

Deux critères ont guidé la sélection des répondants au sondage téléphonique effectué en mars 1993 auprès de 1006 résidents du Québec: être âgé de 18 ans et plus et s'identifier à la religion chrétienne; être chrétien ou athée (les personnes adhérant à d'autres religions ont été exclues).



Agathe Lafortune
Une "amie" de L'autre Parole

Réactions à la lettre de Jean-Paul II sur la non-admission des femmes à l'ordination en dehors du Québec

Eh! oui, on m'a demandé de faire connaître des réactions hors Québec au sujet de la lettre apostolique du pape Jean-Paul II sur *l'ordination sacerdotale exclusivement réservée aux hommes*, datée du 22 mai 1994. J'ai beau avoir des contacts ici et là sur la planète Terre, je ne pourrai vous rendre compte que de certaines réactions à travers le monde au sujet de cet écrit qui nous a de nouveau secouées.

Commençons par les Maritimes

Le 5 août 1994, le comité diocésain *Femmes en Église* de Moncton, Nouveau-Brunswick, faisait parvenir une requête à Mgr Jean-Guy Hamelin, président de la Conférence des Évêques catholiques du Canada (C.E.C.C.), et à Mgr Donat Chiasson, archevêque du diocèse de Moncton. Cette requête qui a reçu l'appui de près de 1 700 personnes souligne deux points principaux:

- la nécessité d'un véritable partenariat entre les hommes et les femmes:

"Nous demandons à la C.E.C.C. de prendre les dispositions nécessaires pour garder la question ouverte et de poursuivre avec ténacité et selon l'Esprit de l'Évangile, la réflexion déjà amorcée en Église sur le développement d'un partenariat réel dans les ministères ecclésiaux quels qu'ils soient".

- une participation à la prise de décision:

"Dans ce contexte de discrimination réelle, nous demandons à la C.E.C.C. de poursuivre les démarches pour enlever les obstacles contenus dans le Droit Canon et les traditions ecclésiales qui empêchent la femme baptisée de participer dans tous les aspects de la vie ecclésiale incluant la participation à la prise de décision aux divers degrés de la hiérarchie".

Dans sa réponse datée du 15 novembre, à madame Angela Bourgeois du Comité diocésain "Femmes en Église" de Moncton, Mgr Jean-Guy Hamelin l'assure "que tous les efforts nécessaires seront faits au niveau de la Conférence des évêques pour que se poursuive la réflexion sur le développement d'un partenariat réel dans les ministères ecclésiaux". Il souligne également que "tout au long des années et particulièrement dans le cadre des synodes romains, nous avons plaidé pour que disparaissent tous les obstacles qui empêchent la femme baptisée de participer dans tous les aspects de la

vie ecclésiale incluant la participation à la prise de décision aux divers degrés de la hiérarchie".

Et c'est vrai, nous en savons gré aux évêques québécois et canadiens qui ne cessent de battre le fer du patriarcat dans l'Église, mais les résistances demeurent bien fortes.

En Colombie Britannique

Une féministe de Colombie Britannique, Pearl Gervais, ayant connu la Requête présentée au président de la Conférence des évêques du Canada, signée par des milliers de personnes au Québec, a décidé d'entreprendre une action similaire dans sa province. Elle m'a fait parvenir sa lettre de protestation qu'elle a adressée à plusieurs personnes conscientisées à la question de l'ordination des femmes, les enjoignant de recueillir des signatures pour une publication dans le *Island Catholic News* de Victoria, C.B. De plus, une célébration des femmes s'est tenue à la cathédrale St. Andrew's, le 17 septembre dernier.

À l'émission *Jour du Seigneur* de Radio-Canada

Jour du Seigneur est une émission de la télévision de Radio-Canada qui présente à chaque dimanche une célébration eucharistique, provenant de différents lieux du Canada. En janvier 1995, deux célébrations ont été présidées par des femmes, des pasteures qui ne sont pas de l'Église catholique, bien sûr! Le 8 janvier, nous avons vu la pasteure Claire Christin, de l'Église réformée, région de Montréal, tandis que le 22 janvier, la pasteure Betty Marsh de la First Presbyterian Church d'Edmonton présidait une liturgie oecuménique pour souligner l'ouverture de la semaine de l'Unité des chrétiens et des chrétiennes. C'est une excellente façon de rendre visibles les femmes dans la présidence d'assemblées liturgiques et j'en ai félicité le réalisateur-coordonnateur de cette série d'émissions, André Daris, qui est un prêtre du diocèse de Rimouski. Voyez tout ce qui peut sortir de bon de Rimouski!!!

En France

Le bulletin international *Femmes et Hommes en Église*, no 59 de septembre 1994, rend bien compte comme à l'accoutumé des différentes réactions suscitées par la Lettre de Jean-Paul II en Belgique: Lettre ouverte au cardinal Danneels et aux évêques de Belgique, en Espagne, lettre du Collectif des femmes en Église (dans l'Église) de Barcelone.

On a voulu situer la réaction négative dans un contexte positif. C'est ainsi qu'à Paris, le 16 octobre, "pour la fête de Thérèse d'Avila", on a célébré une messe d'action

de grâce pour toutes les femmes ordonnées du monde. C'est à la paroisse de la cathédrale américaine, avenue Georges V que la célébration a eu lieu. La Révérende Rosalie Hall, prêtre épiscopaliennne de la paroisse nommée, présidait la célébration, tandis que la Révérende Judith Rose, récemment ordonnée prêtre dans l'Église d'Angleterre, avait été invitée à prononcer l'homélie et à témoigner de son expérience lors d'une séance d'échanges et de travail après la célébration. Cette manifestation avait été organisée par un collectif de six groupes, mixtes ou féminins, qui travaillent à défendre la cause des femmes, à renouveler les ministères et à susciter un vrai partenariat des hommes et des femmes dans l'Église. Ce sont: l'Alliance internationale Jeanne d'Arc, l'Association européenne des femmes pour la recherche théologique, Droits et libertés dans les Églises, Femmes et Hommes en Église, le Forum oecuménique des femmes chrétiennes d'Europe et le Groupe Orsay.

Marie-Thérèse van Lunen Chenu a rendu compte de cette belle manifestation dans *Le Bulletin Droits et Libertés dans les Églises*, no 25, décembre 1994, ainsi que dans *Relations*, no 607, janvier-février 1995.

En somme, mon tour d'horizon qui est plutôt bref m'a permis de constater que la voix magistérielle dans l'Église catholique ne peut plus imposer des restrictions ou des démissions, sans susciter de vives réactions. En effet, les chrétiennes et chrétiens au cœur libre et ouvert savent désormais que l'obéissance à l'esprit évangélique et ecclésial appelle des prises de parole pour que le message de salut en Jésus soit annoncé en toute vérité.

Les réactions sont de deux ordres:

- celles qui visent à créer des réseaux de solidarité et de communion en une même espérance, c'est l'action par des lettres océanes qui recueillent des milliers de signatures;
- celles qui sont axées sur des actualisations, des actions de grâce où sont mises en scène des femmes qui ont déjà été ordonnées dans des ministères, ce sont les célébrations réalisées à l'émission *Jour du Seigneur* et à Paris.



Monique Dumais, Houlida

Mon point de vue sur l'ordination des femmes

Lorsque j'ai commencé à assister aux réunions mensuelles de l'AFEAS (Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale) dans ma paroisse, à la fin des années 1960, j'y suis allée, comme bien d'autres, pour rencontrer d'autres femmes, partager mes préoccupations de mère de famille, prendre un congé des enfants, au moins une fois par mois. Je m'y suis impliquée petit à petit par intérêt pour les dossiers et parce que j'ai réalisé que nous vivions dans un monde d'inégalité et d'iniquité entre les sexes faisant de nous, les femmes, des êtres inférieurs, aux capacités, aux droits et aux pouvoirs limités et aux devoirs presque illimités, prescrits, la plupart du temps, par les hommes. Je me suis impliquée parce que j'ai compris que nous pouvions faire bouger des choses, influencer nos gouvernements et aider les femmes à améliorer leurs conditions de vie.

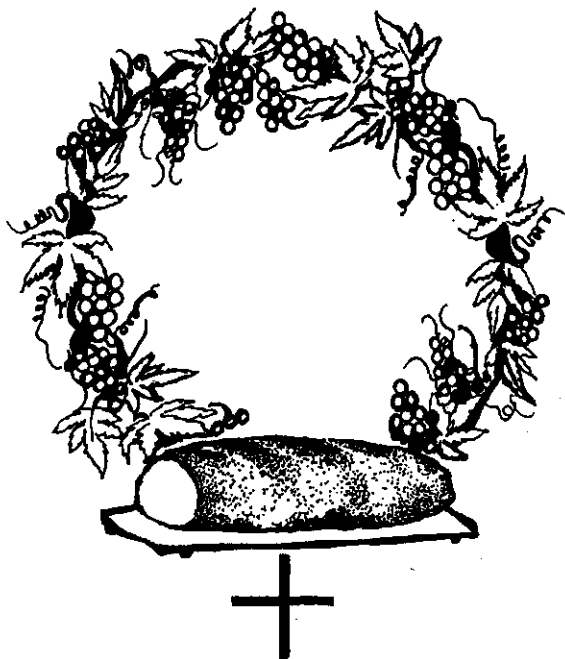
Le cheminement que j'ai fait m'a rendue sensible à de multiples formes de discrimination envers les femmes et, comme catholique pratiquante, je suis devenue de plus en plus soucieuse de la place que l'Église fait aux femmes. Mon raisonnement était fort simple, peut-être même simpliste, aux yeux de certains et certaines. Si nous avons pu faire bouger la société face à son ouverture à la place des femmes dans bien des domaines, même si cela n'a pas été et n'est pas encore facile, ce n'est pas l'effet du hasard. C'est parce qu'enfin, de plus en plus de gens croient au potentiel des femmes, prennent conscience des injustices à leur endroit et réalisent qu'on ne peut que s'enrichir d'un réel partage des pouvoirs et des responsabilités. Selon moi, la même logique devait prévaloir en Église. Erreur.

Pourquoi est-ce donc si compliqué en Église? Alors qu'on nous reconnaît le droit à l'égalité et à l'équité dans la société civile (pas à 100%, je l'admets), qu'on reconnaît nos capacités à assumer les plus hautes fonctions, pourquoi serait-ce différent dans l'Église? Ne sommes-nous pas toujours les mêmes personnes? Je ne peux m'empêcher de me rappeler les luttes que nous avons menées, les résistances auxquelles nous nous heurtons encore lorsqu'on touche aux postes de pouvoir, aux métiers et aux professions traditionnellement réservés aux hommes. Quand, en plus, on peut s'accrocher farouchement à la Tradition de l'Église, à de savants écrits, interprétés par d'autres savants, le mur semble presque infranchissable. Pourtant, je me serais attendue à plus de compréhension, plus de justice, plus de volonté de partage, justement parce que c'est l'Église.

Mais non. Pure illusion. Ce que j'ai compris du dernier message du Pape, c'est que nous devons nous contenter de notre sort, que nous sommes toujours très utiles (ça je le sais), que l'Église a besoin de nous (et elle en aura besoin de plus en plus à cause du manque de prêtres) mais à la condition que nous limitons nos actions à

l'intérieur d'un cadre pré-établi par d'autres et même que nous pouvons nous compter chanceuses de pouvoir en faire autant. Et surtout, j'ai compris que le débat est clos et qu'il est inutile d'en reparler. En plus, j'ai senti que ça faisait l'affaire de bien des gens (prêtres, évêques, laïques) qui sont bien contents de pouvoir s'appuyer sur l'autorité du Pape pour dire "c'est dommage, mais nous ne pouvons faire plus". Cela m'a fait mal profondément, dans mes tripes de femme, de chrétienne, de catholique engagée dans mon Église. Pour la première fois je me suis dit "qu'est-ce que je fais là" et je me le demande encore. J'en suis même à penser, moi qui ne suis pas une "radicale", qu'il nous faudrait peut-être réagir collectivement et nous retirer de tous ces lieux où nous sommes si utiles, si indispensables. Le vide serait si grand qu'il aiderait probablement à reprendre le dialogue. Je continue à y penser.

*Lise Drouin-Paquette,
conseillère municipale à Sherbrooke,
ex-présidente provinciale de l'AFEAS*



Le ministère ordonné féminin et l'Église, épouse du Christ

Les dernières déclarations papales sur la non-accessibilité de la femme au ministère ordonné soulèvent la question de la pertinence ou de l'impertinence du ministère ordonné chez la femme dans l'Église catholique romaine. Tous les fidèles sont invités à faire sienne cette dernière position. Comment alors situer la femme? Comment soutenir toutes celles qui, tout en croyant l'Église, se trouvent déchirées devant un tel refus? Cette doctrine aurait été conservée par la Tradition constante et universelle de l'Église, affirme-t-on. Qu'en est-il alors de la tradition sacerdotale (ecclésiale-mariale) transmise par certains fondateurs de communautés religieuses?

En solidarité avec toutes les femmes qui souffrent de cette non-accessibilité de la femme au ministère eucharistique, je vous présente le cheminement de foi qui me conduit toujours à croire à une possible ré-ouverture de la question. Je ne peux me résoudre à croire le débat définitivement clos. L'histoire de l'Église est là pour nous rappeler les difficultés qu'ont rencontrées les principaux réformateurs du clergé, l'ambiguïté de leur position et l'orientation nouvelle qu'ils souhaitaient. Dans cet article, je ne citerai que saint Louis-Marie Grignon de Montfort et sa dévotion mariale comme ouverture au ministère et saint Jean de la Croix dans sa doctrine christologique, mariale-ecclésiale.

Auparavant, je tiens à souligner que la question du ministère m'habite depuis l'enfance. Cette question n'est pas issue des derniers débats ecclésiaux quoique je sois solidaire de mes soeurs dans l'apostolat n'ayant aucune réticence à situer cette question au niveau de la modernité. Mariée, heureuse avec mon époux, mère, je croyais ce désir totalement disparu lorsque m'engageant de plus en plus au sein de l'Église, je repris la route des études, études collégiales et universitaires, afin de comprendre mon expérience de foi. La souffrance de mes consœurs m'interpellait. Comme elles, je découvrais qu'il n'y avait aucune raison théologique pour refuser le ministère sacerdotal à la femme. Or, un matin d'automne, désirant tout abandonner pour aller vers les pauvres, une amie me conseilla de rencontrer un père oblat de Marie-Immaculée, spécialiste en mariologie. Ce dernier me dit alors des paroles qui, demeurent, aujourd'hui encore gravées dans mon cœur: *"Des pauvres, il y aura toujours des personnes pour s'en occuper, l'Église a besoin de chercheur(e)s, et il n'y en a pas beaucoup. Vous voulez faire quelque chose pour l'Église, alors analysez la pensée mariale du Père de Montfort"*. Ayant travaillé pendant six ans dans une paroisse montfortaine, je résolus de répondre à cette attente.

Inscrite à la maîtrise, l'automne suivant, j'analysai donc le *Traité de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge* de saint Louis-Marie Grignon de Montfort. Et, quelle ne fut pas ma surprise de découvrir l'orientation ecclésiologique nouvelle proposée par une prise de position en faveur de l'ordination des femmes. Dans un schéma totalement liturgique, le père de Montfort justifie son énoncé et définit le rôle médiateur de Marie à partir de la compréhension du rôle médiateur du prêtre. Il souligne la dignité sacerdotale de Marie. La doctrine montfortaine transforme la dévotion de son prédécesseur, le cardinal Pierre de Bérulle, initiateur de la spiritualité sacerdotale mariale-ecclésiale en France, en effectuant le passage d'une vision trinitaire centrée sur le Père (Marie, épouse du Père) à une relation nouvelle à l'Esprit (Marie, épouse de l'Esprit). Disciple de saint Bernardin de Paris¹, il confirme cette dévotion par la vie unitive de Jésus et de Marie lors des paroles consécratoires: "*Venez manger mon pain qui est Jésus et buvez le vin de son Amour*"². Pour le ministère, les critères de discernement deviennent l'Appel de Dieu au cœur de tout être humain, homme ou femme, et la reconnaissance du rôle actif de Marie-Église dans l'histoire du salut. L'Annonciation fonde sa dévotion. Aussi, est-il intéressant de rappeler l'originalité de cette fête, symbole de l'ordination, chez son prédécesseur Saint-Cyran, ami du cardinal de Bérulle.

Après cette analyse, le concept sponsal de "*l'Église-épouse*" continuait toutefois à m'interpeller. Je désirais comprendre ce qu'il signifiait pour saisir davantage en quoi cette ouverture était favorable aux femmes. Le concile Vatican II ayant établi la nature christique du ministère, qu'en était-il des visions trinitaires déjà citées? Telles étaient les questions nouvelles qu'avaient suscitées mes recherches. Je résolus alors de pénétrer au cœur de la symbolique en approfondissant la pensée du Docteur Mystique, saint Jean de la Croix. Sa christologie devenait fondamentale pour l'ouverture souhaitée. Elle permettait une compréhension autre du ministère "in persona Christi". En effet, la pensée sanjuaniste conduit non seulement à découvrir l'action de Dieu au sein de l'existence chrétienne mais elle rend possible la saisie d'une dynamique sacerdotale ecclésiale, d'une Église-épouse du Christ, sans distinction entre les hommes et les femmes dans leur relation au divin. La dynamique de *l'Église-Épouse* devient le lieu de la reconnaissance non seulement de *tout homme* et de *toute femme* dans leur communion au Christ Jésus mais de la communion du Christ Jésus à l'Humanité par ces hommes et ces femmes.

Aussi cette pensée sanjuaniste devient-elle fort intéressante pour la question qui nous préoccupe aujourd'hui. Toujours actuelle, elle interpelle la "*nature*" même du

¹ Saint Bernardin de Paris, *La Communion*: "elle peut dire avec les prêtres: Voici mon corps, voici mon sang, car la chair de Jésus est la chair de Marie, dit saint Augustin", cf. *Oeuvres de Saint Augustin, homélies sur l'évangile de saint Jean* - 71 -, Desclée de Brouwer, Paris, 1969, p. 579.

² *Traité de la Vraie Dévotion*, no. 208.

ministère, présentée au concile Vatican II¹. Chez saint Jean de la Croix, on retrouve la double polarité christologique soulignée dans la spiritualité montfortaine: "Le Christ, *qui est la Tête*, n'a point parlé en son nom seulement, écrit-il dans son *Cantique spirituel*, mais au nom de son corps mystique tout entier, *qui est l'Église*"², telle Marie dans sa vie donnée et reçue en Jésus-Humanité. Fondée bibliquement, cette pensée ne justifie-t-elle pas pleinement l'ordination des femmes au sacerdoce?

Telles sont les questions posées à l'Église, en cette nouvelle année. Je souhaite donc à toutes celles qui oeuvrent en Église de voir leur engagement pleinement reconnu par une ré-ouverture du débat. Je le souhaite non seulement pour nous mais aussi pour toutes les jeunes filles qui portent en elles le désir du ministère.

Margo Gravel-Provencher, théologienne

Par souci de cohérence

Suite à la lettre de Jean-Paul II qui décidait de clore le débat sur l'ordination des femmes, j'ai personnellement pris la décision suivante:

. Je n'irai pas participer à l'Eucharistie, communier à l'assemblée de ma paroisse; y aller serait accepter d'être récupérée, les autres ne pouvant savoir ma dissidence intérieure.

. Mais je tiens à célébrer l'Eucharistie qui nourrit ma foi; pour cela, je chercherai des alternatives, d'autres assemblées, d'autres voies..., et parfois des lieux où je suis inconnue ou avec des personnes qui sont ouvertes.

Louise Melançon, Myriam

¹ Vatican II, *Presbyterorum Ordinis*, no. 2.6.12.

² *Cantique Spirituel* B. 36,5; Col 1,18.24; He 5 et ss.

ÉPOUX-ÉPOUSE: une symbolique dépassée ou à faire revivre?

Le symbolisme de l'Époux et de l'Épouse constitue la trame de fond théologique des arguments utilisés — encore aujourd'hui — dans l'Église catholique pour conserver la structure hiérarchique et patriarcale par laquelle les femmes sont exclues du pouvoir sacré et donc laissées à la marge de l'institution. Mais cette enveloppe symbolique indiquerait aussi quelque chose d'important sur la "nature" du masculin et du féminin, sur la différence des sexes³.

1. Ce qu'on nomme couramment le **symbole nuptial** est présent dans quelques textes du Nouveau Testament qui ont été largement utilisés aux fins mentionnées ci-haut : Ephésiens 5,21 - 6,9; Col. 3, 18-25. En gros, l'Église est soumise au Christ, comme la femme l'est à son mari; et l'on pourrait ajouter : comme l'esclave est soumis à son maître. Il s'agit d'abord d'une affirmation d'ordre mystique, c'est-à-dire, ceux et celles qui répondent à l'appel de Dieu "suivent le Christ", marchent dans la voie ouverte par Jésus. Celui-ci est ainsi le chef de l'Église, c'est-à-dire, la Tête. La comparaison du CORPS pour dire la réconciliation avec Dieu de toute l'humanité en Jésus est exprimée à l'aide d'une conception du **corps social** comme celui de la famille patriarcale. Cette réalité sociale du temps, de l'époque, sert de point d'appui pour comprendre, et de forme pour exprimer, une réalité d'un autre ordre. La vie domestique des sociétés grecque, romaine, juive — qui ont toutes en commun d'être au cœur de la société patriarcale — est ainsi le support disponible pour représenter le message central du salut de tous en Christ (Eph. 5, 21-24; Col. 3, 18-24).

La réalité historique elle-même, le système social comme tel, ne sont pas remis en question; mais l'annonce évangélique, la Bonne Nouvelle, est exprimée dans des phrases comme "dans le Seigneur" qui renvoient à la réalité mystique de l'union à Dieu en Jésus. C'est une manière d'introduire une **nouveauté**, celle de l'égalité fondamentale de tous en Jésus-Christ, qui a pour effet de susciter une nouvelle **attitude** dans les rapports humains. Pour ce qui est du rapport entre mari et femme, Paul fait la recommandation suivante : "Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église... De la même façon les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres

3

Sacrée Congrégation pour la doctrine de la foi, Déclaration sur la question de l'admission des femmes au sacerdoce ministériel, Cité du Vatican, 1976 : "Alors se réalise pleinement et définitivement le mystère nuptial annoncé et chanté dans l'Ancien Testament; le Christ est l'Époux; l'Église est son épouse... C'est par ce langage de l'Écriture, tout tissé de symboles, qui exprime et atteint l'homme et la femme dans leur identité profonde, que nous est révélé le mystère de Dieu et du Christ, mystère qui, de soi, est insondable". (p. 14).

corps. Aimer sa femme, c'est s'aimer soi-même... que chacun aime sa femme comme soi-même, et que la femme respecte son mari." (Eph. 5, 25-33). Le verbe aimer (grec, *agapan*) est le même qui est utilisé pour parler de l'amour de Dieu pour nous tel que révélé dans l'événement Jésus-Christ : un amour de proximité, de don de soi, d'échange, de communion. Cette réalité neuve — de l'ordre de la foi, de la vie mystique — est annoncée dans une réalité historique concrète qu'est le mariage patriarcal. Le renouvellement de la relation entre mari et femme est limité par ces conditions concrètes qui ne permettent pas de penser une égalité juridique, une réciprocité ou mutualité. L'expression "respecte son mari" indique cette inégalité des rapports entre mari et femme qu'une nouvelle attitude ne fait pas disparaître. L'évolution des conditions concrètes de la vie en société ainsi que de la conscience humaine présente cependant un terrain fertile pour une meilleure compréhension de ce "principe évangélique" semé dans la morale domestique patriarcale.

2. Mais le symbolisme de l'Époux et de l'Épouse vient surtout de l'Ancien Testament. On le trouve particulièrement chez les prophètes Isaïe (le livre de la Consolation d'Israël, 40 ss.), Osée (Os 1, 2) et Jérémie (3, 1-13). Le peuple d'Israël est comparé à une femme infidèle, qui va se prostituer, mais qui, revenant à son époux, est rétablie dans son droit et sa dignité. Le contexte de ces récits allégoriques est celui de l'Alliance : Yahvé se présente comme le Dieu d'Israël au-dessus des dieux qu'honorent les nations des alentours. Mais Israël continuant d'aller vers ces autres dieux est décrit par les prophètes comme une "femme de débauche", une "adultère" (Os 2, 1); Isaïe parle aussi, d'une épouse stérile (Is 54, 1) à qui Yahvé promet une immense progéniture. La réalité humaine des épousailles, des rapports entre époux, de la fécondité des épouses, sert de point de comparaison pour une réalité autre, celle de l'élection d'Israël par Yahvé et de la foi monothéiste. Cette expérience religieuse, unique, du peuple d'Israël dans un monde polythéiste, s'exprime à travers l'image de l'épousée : (Is 62, 4) le verbe hébraïque utilisé BA'AL veut dire être maître, posséder, marier. Le mariage patriarcal où l'époux possède son épouse — et donc le fait que la femme sert d'exemple unilatéral d'infidélité — est le point de départ pour avancer l'idée d'un Dieu unique, créateur du monde et donc possédant toutes choses, maître de tous les peuples; en même temps, c'est par Israël, en choisissant Israël, que ce Dieu créateur et maître se révèle aux nations.

De là est amenée aussi la conception d'un amour inconditionnel, créateur (et "jaloux") de la part de Dieu: "Tu as du prix et je t'aime." (Is 43, 4). Le verbe "ahab" couramment utilisé pour les relations d'amour familial sert à exprimer quelque chose d'autre que la possession maître-esclave: "Ne crains pas, car je t'ai racheté, je t'ai appelé par ton nom : tu es à moi". Cette réalité amoureuse nous rappelle aussi "les amants" du

Cantique des cantiques : "Mon bien-aimé est à moi, et moi à lui." (Cantique 2, 16). Mais il s'agit alors d'une réalité d'union qui ne correspond pas entièrement à la possession du mariage patriarcal; sans doute une préfiguration du mariage "dans le Christ" qui s'ouvrira sur le mariage sacramentel et sera fondé sur l'union spirituelle, sans être pour autant arraché à la condition charnelle.

3. Peut-on s'approprier ce symbolisme aujourd'hui? À quelles conditions et dans quel sens? Dans un contexte comme le nôtre de remise en question du patriarcat, d'une évolution des systèmes sociaux et politiques où la domination masculine n'apparaît plus nécessaire ou "naturelle", où des sociétés et cultures comme la nôtre ont connu une importante émancipation des femmes, où les rapports entre les femmes et les hommes sont en train de se redéfinir, nous ne pouvons garder les modèles sous-jacents aux textes des Écritures. Il nous faut réinterpréter le symbolisme Époux-Épouse dans la direction de «la pointe du récit» qui est l'annonce d'un nouveau rapport à la divinité : rapport de proximité, d'échange, de communion. C'est le message à retenir au-delà des réalités patriarcales qui en ont été le support. En Christ, tous et toutes sont appelées à vivre dans l'Amour qui se donne à l'autre de manière gratuite et librement. Les mystiques — hommes et femmes — ont déjà depuis longtemps (et dans bien des traditions religieuses) témoigné de ces "épousailles" avec Dieu. S'il s'agit de possession, ce n'est plus celle du Père monarque qui justifierait tous les modèles hiérarchiques et les pouvoirs dominants. Il s'agit plutôt de la possession fondée sur le don de soi dans la rencontre de l'autre, dans la réciprocité et l'interaction, dans le respect des différences.

L'institution ecclésiale, si elle veut permettre de vivre la Bonne Nouvelle aujourd'hui, doit s'engager réellement dans la voie ouverte par Christ, doit changer ses structures et se transformer de l'intérieur. Continuer d'utiliser le symbolisme ÉPOUX-ÉPOUSE pour justifier un pouvoir de domination masculine — et donc exclure les femmes des ministères et des dons de l'Esprit de Jésus — est un contre-message et un contre-témoignage.



*Louise Melançon,
Université de Sherbrooke*

La prêtrise des femmes (Notes discordantes dans le discours d'un évêque!)

À l'intérieur d'une thèse de doctorat, je me suis penchée, entre autres, sur les aspects contradictoires du discours d'un évêque québécois concernant l'ordination des femmes. Il s'agit d'une lettre pastorale, écrite en 1985, par Mgr Bernard Hubert, à la demande du Conseil diocésain de la pastorale du diocèse de Saint-Jean-Longueuil et intitulée: *Une complémentarité réciproque*¹. Je reprends dans cet article quelques éléments percutants de son discours liés à la question qui nous préoccupe, pour illustrer les contradictions qui en ressortent.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, soulignons que le texte de Mgr Hubert montre qu'il est en faveur de la participation pleine et entière des femmes dans son diocèse et qu'il prend des positions fermes vis-à-vis des pasteurs pour la promouvoir (33). Il met de l'avant le fait que leur participation active "permet l'expérimentation d'une co-responsabilité accrue dans l'élaboration du discours de la foi" (39). Il les invite à apporter leur vécu pour que l'enseignement de l'Église s'enrichisse (27), et reconnaît que leur discours peut amener l'Église à réviser le sien et la cohérence de sa pratique (39). Il se soucie de favoriser leur contribution à l'exercice du service de l'autorité dans l'Église (28), et soutient que l'Église doit reconnaître la légitimité de leurs revendications, qu'il s'agit de la justice à leur égard et, pour ce qui est de l'Église, c'est sa vitalité et sa mission qui sont en jeu (29).

Plusieurs de ses affirmations témoignent aussi du caractère d'égalité entre les femmes et les hommes. Il les voit appelés à une gestion responsable avec Dieu de tous les biens créés (19). Il note que le Royaume de Dieu, dans l'unité en Jésus-Christ, supprime toute domination d'un groupe sur l'autre (2), et que: "La participation au Règne de Dieu est ouverte aux femmes comme aux hommes puisque la libération apportée par Jésus-Christ est pour toute personne humaine" (22). Il situe les revendications des femmes portant sur l'égalité et le respect mutuel entre femmes et hommes dans la mission des chrétiens (28).

Ainsi tout son discours et ses prises de position dans son diocèse laissent croire que cette égalité devrait aller jusqu'au sacerdoce.

L'ordination des femmes

Au niveau implicite, quelques interventions de Mgr Hubert semblent témoigner qu'il serait en faveur de l'ordination des femmes. Ainsi, il reconnaît que la femme a été considérée comme inférieure à l'homme à cause de l'histoire et de la culture, et que

¹ Comme la lettre n'est pas paginée, les chiffres entre parenthèses renvoient aux paragraphes de celle-ci.

l'Église a subi les séquelles de cette perception; mais il soutient que l'anthropologie biblique renverse cette situation en présentant l'homme et la femme sur un plan égalitaire: "L'être humain est à la ressemblance de Dieu. Femme et homme sont l'être humain" (23). Cette affirmation théologique implicite irait dans le sens de l'ordination pour les femmes et relativiserait donc l'argumentation romaine soutenant la nécessité d'être mâle pour y avoir accès. Il voit le ministère comme un service confié à la responsabilité de tous les baptisés (26) et reconnaît donc implicitement la revendication des femmes à l'ordination (autrement comment expliquer que les femmes soient en mesure d'assumer des responsabilités ministérielles sans être capables d'y être ordonnées sacramentellement!).

Notons toutefois qu'au début de sa lettre, Mgr Hubert jugeait cette revendication virulente (4). Il prend soin de rapporter qu' "on dit parfois que l'Église retarde sur la société concernant la promotion de la femme" (9), du fait que les femmes n'ont pas accès au sacerdoce. Puis, la non-accessibilité à l'ordination pour les femmes se présente "parfois" selon l'interprétation mise de l'avant par le terme "on" comme "un refus de l'égalité homme-femme et on en fait un test de vérité et de crédibilité de l'Église" (14). S'il ne dit pas son accord ou non avec l'interprétation évoquée, il laisse entendre que l'avenir de l'Église est en jeu puisqu'il s'agit d'une question de vérité et de crédibilité pour elle. Néanmoins, le choix des termes "parfois" et "on" atténue la portée de ces accusations pour l'Église, en évoquant la rareté de ces énoncés, et peuvent laisser croire qu'ils sont discutables (on sent qu'il a du mal à accepter des accusations portées contre l'Église).

Ailleurs, il ne s'agit plus de personnes anonymes identifiées par le terme "on" ou "certains", mais de la contestation de plusieurs chrétiennes contre le rôle exclusif des ministres ordonnés, qui sont sensibles à la dimension du pouvoir qui leur est réservé, et qui se "sentent exclues des lieux décisionnels de leur communauté ecclésiale" (15); de chrétiennes qui sont même très fidèles au magistère dont elles ne contestent pas la morale.

Plus loin, dans son texte, la perspective change. Après avoir reconnu que le ministère est un service, Mgr Hubert établit une distinction entre les ministres ordonnés et les ministres non ordonnés et laisse supposer que la revendication du sacerdoce n'a pas tant d'importance pour les femmes. Cette interprétation se renforce lorsqu'il affirme que si elles étaient convaincues que leur identité de femmes est reconnue dans l'Église, la frustration éprouvée par plusieurs d'entre elles de ne pas accéder au sacerdoce se trouverait changée. (Son argumentation et sa conclusion ne sont pas de même ordre, il présente l'acceptation de l'identité comme palliative à l'ordination) (28). Son texte relativise donc considérablement la portée de cette revendication en laissant croire, implicitement, qu'elle ne fait pas vraiment l'objet de la lutte des femmes. De plus, il affirme que cela touche la plupart d'entre elles, sans avancer aucun chiffre ni aucune

donnée explicative, (son texte dévoile le type de pouvoir que la hiérarchie possède et qu'elle exerce, lorsqu'il cherche à convaincre ses diocésains de ce fait: un pouvoir psychologique!).

Enfin, il reprend la question du sacerdoce des femmes de plus près en lui consacrant les trois quarts d'un paragraphe pour souligner qu'il est conscient qu'il n'a pas donné une réponse sur ce sujet, que le problème demeure, mais qu'il ne lui appartient pas de le résoudre, car il revient aux théologiens d'en scruter tous les aspects et de soumettre leur avis au pape et aux conférences épiscopales (comme si la question n'avait pas déjà été étudiée par les théologiens, avant la déclaration romaine de 1976 contre le sacerdoce des femmes!) (22)¹. Il occulte aussi les femmes théologiennes, bien qu'il reconnaisse la compétence de certaines femmes et leurs études avancées en théologie (10). D'une part, cela sous-entend qu'il est évident pour lui que ce problème doit être résolu par des hommes; doit être résolu par la hiérarchie. D'autre part, il prend soin quand même de renvoyer à des études bibliques récentes qu'il juge intéressantes, et où les auteures cherchent à dégager le rôle actif joué par les femmes qui ont accompagné Jésus pendant sa mission en Palestine (22). Il joue aussi à quelques reprises avec la notion de la complémentarité en fonction du sexe. De la sorte, si Rome maintient sa position, il trouvera là une échappatoire.

Le texte de Mgr Hubert témoigne de la difficulté de son auteur à faire part explicitement de ses convictions au sujet de l'ordination des femmes. Il se débat constamment avec cette revendication mais est impuissant à la résoudre. D'où les contradictions décelées. Toute l'ouverture dont il témoigne dans son texte, ainsi que ses multiples prises de position, dans son diocèse, eu égard à la promotion des femmes, à la recherche de l'égalité et à leur accès au pouvoir, est suspendue à ce niveau. Les revendications qu'il fait siennes, il n'est pas capable de les porter au niveau de l'Église universelle. L'égalité chute dans le vide, les portes se referment devant les femmes. Il accepte une Église qui continue à les exclure de certains types de services; il accepte le principe d'une ekklèsia des hommes qui n'a pas pour unique fonction de s'occuper des problèmes des hommes, mais qui a autorité sur les femmes, dans la mesure où elle décide de leur type de participation dans l'Église. Si la femme est appelée à être sujet et agent de salut dans cette théologie, c'est d'une manière différente de l'homme puisqu'elle ne peut accéder à l'ordination. Donc l'anthropologie, la théologie et l'ecclésiologie que Mgr Hubert met de l'avant dans son discours justifient encore à certains égards la discrimination des femmes dans l'Église.

Aïda Tambourgi, théologienne

¹

Rappelons la mise sur pied de la Commission internationale d'étude sur le rôle de la femme dans la société et dans l'Église, en 1973, et qui a remis son rapport final en 1976.

Jeu test
Êtes-vous CONCILIATRICE ou CONTESTATAIRE
au sujet de l'ordination des femmes?

Voici un jeu test pour mieux connaître et approfondir votre représentation du sacerdoce des femmes. Répondez spontanément à toutes les questions. Choisissez une seule réponse par question. Vous vous référez à la fin pour connaître les résultats.

1- La robinetterie sacrée

Paul VI affirmait en 1976 que les femmes ne peuvent être admises à la prêtrise parce qu'il n'y a pas chez elles conformité physique avec le Christ. Selon vous cet argument:

- 1- est juste parce qu'il s'inscrit en fidélité avec la tradition chrétienne.
- 2- fait partie de la tradition qu'il faudrait revoir et modifier à la lumière de l'évolution culturelle.
- 3- est misogyne et discriminatoire à l'endroit des femmes.
- 4- constitue un bel exemple de phallolâtrie (idolâtrie du phallus)

2- Votre principal ouvrage de référence

Pour une réflexion soutenue sur la religion, à quel ouvrage vous référez-vous?

- 1- *La grande encyclopédie des mythes et des symboles féminins*
- 2- *Les fonctionnaires de Dieu*, Eugen Drewermann
- 3- *Le Catéchisme de l'Église catholique*, Jean-Paul II
- 4- *Des eunuques pour le Royaume*, Uta Ranke-Heinemann

3 - Votre lecture de chevet préférée

Le soir, au lit, avant de vous endormir, que lisez-vous?

- 1- *Les oiseaux se cachent pour mourir* de Colleen Mc Cullough
- 2- *La servante écarlate* de Margaret Atwood
- 3- *La vie de Hildegarde de Bingen* par Régine Pernoud
- 4- *La vie de Mère Teresa* par Lenoir et St-Martin

4- Votre couleur préférée

Pour un vêtement liturgique vous choisissez:

- 1- le bleu ciel
- 2- le rouge vif
- 3- le blanc
- 4- le mauve



5- Notre cher cardinal

Monsieur le cardinal Turcotte, déclarait récemment à l'émission le Point de Radio-Canada que si Jésus lui apparaissait et lui disait d'ordonner les femmes, il le ferait volontiers. Selon vous, sous quelle forme Jésus risque-t-il d'apparaître au cardinal?

- 1- En oiseau, une colombe
- 2- En Mōman prophète (La Petite Vie)
- 3- En Esprit féminin
- 4- En papesse Jeanne

6- L'autoroute électronique

Quelle voie emprunter sur l'autoroute électronique pour atteindre Dieu/Dieu?

- 1- L'angélique rosée
- 2- La mariale étoilée
- 3- L'épicurienne hédoniste
- 4- La magique passionnée

7- Le Cadeau d'ordination

Vous êtes invitée à l'ordination de la première prêtresse catholique. Quel cadeau lui offrez-vous?

- 1- Un beau calice de chez Desmarais et Robitaille orné des sigles femme et homme entrelacés
- 2- Une bague sertie d'une pierre de lune
- 3- Ne voulant pas être associée à une telle cérémonie, vous déclinez l'invitation
- 4- Un gros party de filles copieusement arrosé

8- La première célébration

Selon vous, la première célébration eucharistique de cette prêtresse sera faite à l'aide du:

- 1- Bulletin L'autre Parole
- 2- Prions en Église revu et corrigé par la commission du langage non sexiste.
- 3- N'aura jamais lieu
- 4- L'incantation à la Divine Mère

9- La prêtresse modèle

La figure féminine la plus apte à vous inspirer comme prêtresse

- 1- La prêtresse Starhawk du courant de la Déesse-Mère
- 2- Sister Theresa Kane
- 3- Barbara Harris, une noire américaine, première femme évêque de l'Église épiscopaliennne
- 4- Mère Teresa

10- Le cardinal s'invite à votre table

Dans le cadre de sa tournée diocésaine, Jean-Claude s'invite en toute simplicité chez-vous. Vous lui servez pour dessert:

- 1- Des madeleines
- 2- Des pets de soeurs
- 3- Une banane flambée
- 4- Un Saint-Honoré

11- Vous lui servez à boire:

- 1- Une bière, La mort subite
- 2- Une bière, La maudite
- 3- Un vin, Le Chateaufort du Pape
- 4- Un vin, Le Saint-Esprit

12- Une commission pour l'égalité des sexes

Vous êtes responsable de la commission pontificale pour l'égalité des sexes dans l'Église. Vos conseillères, conseillers sont:

- 1- Mgr Gaillot et la première femme évêque anglicane.
- 2- Le Cardinal Ratzinger et Mère Teresa
- 3- Mary Daly et la prêtresse Starhawk
- 4- Ivone Gebara et Uta Ranke-Heineman

13- Fantasma irrévérencieux

Le mariage des prêtres et des prêtresses est maintenant autorisé. A quel type d'homme la première prêtresse risque-t-elle d'être sensible:

- 1- Elle préfère les femmes
- 2- Un cardinal aux allures de cow-boy romain
- 3- Un ex-prêtre ardent syndicaliste
- 4- Un saint prêtre du type de celui qui fit battre le cœur de Denise Bombardier (ref.: son récent ouvrage *Nos hommes*)

14- La contraception

Notre première prêtresse utilise comme moyen de planification familiale:

- 1- L'abstinence
- 2- La méthode de l'examen de la glaire
- 3- C'est la responsabilité de son conjoint s'il veut avoir des relations sexuelles "complètes"
- 4- C'est une responsabilité conjointe

15- Les vacances

Des vacances recommandables pour une prêtresse

- 1- Sur les traces de saint Paul
- 2- À Rome
- 3- En Crète
- 4- Les plages de la Caroline du Sud

16- Question de péché

Le péché que vous pardonneriez le plus facilement à la première prêtresse:

- 1- La gourmandise
- 2- La luxure
- 3- L'envie
- 4- L'avarice

17- Votre pire cauchemar

- 1- Vous êtes coincée dans un confessionnal, une femme ouvre le guichet et dit: je vous écoute.
- 2- Vous devez faire une homélie mais en arrivant dans le choeur vous vous rendez compte que vous avez égaré votre texte.
- 3- Vous arrivez au ciel et c'est un dénommé Jean Paul qui vous accueille
- 4- Vous rencontrez le diable, elle s'appelle...

18- Pour travailler dans l'Église, il faut:

- 1- Être un peu maso
- 2- Être à l'épreuve du feu
- 3- Avoir une foi à transporter les montagnes
- 4- Beaucoup de pitié

19- Déclarations d'évêques

Monseigneur le président de l'Assemblée des évêques déclare que les femmes jouent un rôle très important dans l'Église et qu'il entend développer avec elles un véritable partenariat. Comment interprétez-vous ces propos?

- 1- Voilà des propos excessifs qui oublient les sages directives de Rome
- 2- Des propos prometteurs pour les femmes; après tout, notre épiscopat est le plus progressiste au monde
- 3- Encore de vagues promesses qui ne s'appuient sur rien de concret et qui risquent d'alimenter de faux espoirs
- 4- Il y a une éternité qu'on ne croit plus en de tels propos

20- La crise à venir

Quelle crise risque, dans un avenir prochain, d'ébranler l'Église catholique romaine?

- 1- L'intégration des pasteurs anglicans traditionalistes opposés à l'ordination des femmes
- 2- Le décès de Jean Paul II
- 3- Le collège des cardinaux frappé de sénilité
- 4- La grève générale des femmes

Compilez vos réponses et reportez-vous aux profils suivants:

- | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|
| 1- | 1=C | 2=P | 3=R | 4=S |
| 2- | 1=S | 2=P | 3=C | 4=R |
| 3- | 1=P | 2=S | 3=R | 4=C |
| 4- | 1=C | 2=S | 3=P | 4=R |
| 5- | 1=C | 2=R | 3=P | 4=S |
| 6- | 1=P | 2=C | 3=R | 4=S |
| 7- | 1=P | 2=S | 3=C | 4=R |
| 8- | 1=R | 2=P | 3=C | 4=S |
| 9- | 1=S | 2=P | 3=R | 4=C |
| 10- | 1=P | 2=R | 3=S | 4=C |
| 11- | 1=S | 2=R | 3=C | 4=P |
| 12- | 1=P | 2=C | 3=S | 4=R |
| 13- | 1=S | 2=C | 3=R | 4=P |
| 14- | 1=C | 2=S | 3=R | 4=P |
| 15- | 1=P | 2=C | 3=S | 4=R |
| 16- | 1=R | 2=S | 3=P | 4=C |
| 17- | 1=C | 2=P | 3=R | 4=S |
| 18- | 1=R | 2=S | 3=P | 4=C |
| 19- | 1=C | 2=P | 3=R | 4=S |
| 20- | 1=P | 2=C | 3=S | 4=R |

Une majorité de C: Les Cléricales

Vous avez, à n'en pas douter, des tendances cléricales. Les beaux yeux d'un Karol Wojtyla vous font un indéniable effet et vous appréciez les directions fermes, assurées et viriles du magistère. Vous avez déjà eu la tentation de dénoncer les propos pas très orthodoxes de L'autre Parole auprès du nonce apostolique. Le sacerdoce féminin vous semble une aberration issue du féminisme moderne qu'il faut combattre. Vous trouvez que ces revendications ridicules ne peuvent être que le fait de femmes n'ayant pas assumées leur féminité et ne comprenant pas la grandeur et la beauté de leur vocation.

Une majorité de P: **Les Progressistes**

Vous êtes une véritable progressiste. Les manières "sympa" de quelques évêques "roses" vous rejoignent indéniablement. Vous comprenez leurs tiraillements, leurs hésitations et vous les encouragez du mieux que vous pouvez à se tenir debout comme des grands garçons et à faire preuve de cohérence. Vous ne partagez pas tous les propos de L'autre Parole mais vous êtes sensible à certains des arguments avancés par ce collectif. Vous travaillez d'arrache-pied pour améliorer la situation des femmes dans l'Église et vous êtes favorable au sacerdoce féminin. Vous savez cependant que cette bataille ne se gagnera qu'à petits pas. Vous avez un solide parti pris pour "oser la liberté" en partenariat avec les hommes de bonne volonté. Autrement dit, vous gagnez votre ciel sur la terre!

Une majorité de R: **Les Radicales**

Vous faites partie du clan des radicales, ces impatientes qui n'hésitent pas à manifester quelques humeurs irrévérencieuses et parfois même anticléricales à l'endroit des autorités ecclésiales. La valse hésitation de l'épiscopat alimente votre scepticisme sur l'avenir des femmes dans cette institution. Vous êtes sympathique à L'autre Parole et à ses analyses de la situation ecclésiale. Vous êtes favorable à l'ordination des femmes mais vous n'avez plus la patience de convertir les dinosaures qui y sont réfractaires. Vous préférez vous aménager de joyeuses alternatives et vous avez cessé de demander des permissions. Votre radicalité entraîne une certaine marginalité mais, fini le purgatoire sur terre; la sororité vous procure des joies célestes!

Une majorité de S: **Les Sorcières**

Vous n'avez plus peur, c'est vous qui faites peur! Vous êtes une authentique sorcière. Vous demeurez insensible au charme des hommes porteurs de la robe qu'elle soit violette, pourpre ou blanche. Vous vous méfiez autant des clercs machos que des clercs "roses". Selon vous, leurs propos servent à berner les femmes et vous ne leur accordez aucun crédit. Vous avez une certaine sympathie pour L'autre Parole mais vous trouvez que ce collectif n'est pas assez radical. Votre sacerdoce, vous ne le cherchez plus, vous l'avez trouvé et vous le vivez magistralement. Vos ancêtres ayant connu les flammes terrestres, vous n'avez rien à craindre des flammes de l'enfer.

J'étais là

J'étais en France du 8 au 15 janvier 1995. Si vous me demandez quelles sont les deux nouvelles qui m'ont frappée durant cette période, je vous répondrai sans hésiter: la guerre en Tchétchénie et la révocation de Monseigneur Jacques Gaillot.

La guerre en Tchétchénie: une grosse machine puissante qui veut écraser un peuple fier qui a opté démocratiquement pour son indépendance.

La révocation de Mgr Gaillot: la bureaucratie vaticane (une autre grosse machine...) a décidé de faire taire un prophète de notre temps, un évêque qui avait choisi de prendre l'évangile au sérieux et de se faire solidaire des marginalisés de son diocèse.

La sentence est lourde, mais ce qui m'a le plus émue c'est de voir la réaction des Français: celle des gens de son diocèse d'abord, scandalisés par la décision papale, et qui étaient tous au rendez-vous lors de la dernière messe de leur évêque. Et aussi la réaction des Français en général qui ont décidé de passer à l'action: le 15 janvier il y eut des manifestations devant les évêchés des plus grandes villes françaises. J'avais espéré être du nombre devant l'évêché de Nantes, mais hélas! j'étais ce jour-là dans l'avion qui me ramenait à Mirabel.

Une chose est sûre: Mgr Gaillot continuera son travail, de façon différente bien sûr, mais il continuera. Il l'a dit, et il est de ceux qui ont comme priorité de faire advenir le Royaume, aujourd'hui.



Y.C.-Ghariani, Montréal



***Pâques, au petit matin
(Mc 16, 1-20)***

*Trois femmes, au petit matin
Marie Madeleine, Marie et Salomé
Trois femmes, les pieds dans la rosée
Vont, de leur amour, embaumer la fin*

*Beaucoup de femmes, au petit matin
Se réveillent, bouche et âme sèches
Cherchant dans les brumes du jour
L'eau d'une présence, le parfum d'un amour*

*Trois femmes, un certain matin
Sur leur route de mort ont rencontré l'Ami
Il renverse la peur, rassasie la faim
"Le Christ mon Espérance me veut en Vie!"*

*Beaucoup de femmes un certain matin
Rencontreront l'enfant, l'amour, l'ami-e,
Réveillant la source dans leur coeur éteint:
"Je suis debout, je suis aimée, je refleuris!"*

*Gisèle Dubé,
agente de pastorale*

Saviez-vous que...

On peut lire dans le recueil des résolutions adoptées par l'AFEAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale) lors de leur assemblée générale 1994, un article qui concerne la formation des prêtres. La résolution se lit comme suit: que l'Assemblée des évêques du Québec inscrive, à l'intérieur de la formation des étudiants à la prêtrise et des agents et agentes de pastorale, un cours sur la problématique de la condition féminine, des rapports égalitaires hommes-femmes ainsi que sur la prévention de la violence.

La revue Terre des femmes, no 5, année 1994, page 32 fait état des stratégies de résistance mises au point par des théologiennes d'Afrique centrale pour faire face à la violence exercée sur les femmes. Un premier ordre de stratégies consiste à identifier les différents types de violence vécus: violences physiques, psychologiques et morales. La liste est longue: femmes girafes et autres remodelages du corps, tatouage, excision, infibulation, rites de purification, etc. Mais il ne s'agit pas de s'appesantir sur ses malheurs. L'outil de réflexion et de travail mis au point par les Africaines tire sa valeur de la volonté constructive de ces dernières: qui peut agir? quand? et par quel moyen? Des citations bibliques en faveur de la non-violence active y ont été colligées. Les conclusions générales plaident pour que les femmes refusent de laisser la haine s'installer dans leur coeur, dans leur foyer et dans leur entourage. Cela s'accompagne d'une énergique interpellation en vue d'une nouvelle perception de l'être féminin par la femme

elle-même, dit l'article de Terre des femmes. Les femmes doivent en effet se mobiliser pour faire reconnaître leur dignité et leurs droits.

Une québécoise, une de nos grands-mères, serait l'auteure d'un roman qualifié de pendant féminin des Anciens Canadiens. Sous le titre Canadiennes d'hier, les éditions du Septentrion viennent de rééditer ce roman publié en 1941 et écrit par Élixa Marchand sous le pseudonyme de Marie Bonenfant. Rédigé sous la forme d'une correspondance, le roman se déroule entre 1912 et 1920.

Des femmes prix Nobel ont fait l'objet d'un ouvrage: Des femmes prix Nobel de Marie Curie à Aung San Suu Kyi, 1903-1991. Les auteures, Charlotte Kerner et Nicole Casanova ont confié la publication de leur oeuvre aux éditions des femmes Antoinette Fouque, 1994. Le quotidien montréalais, La Presse, en a publié de larges extraits au cours de l'automne de 1994.

Agathe Lafortune



Le bulletin **L'autre Parole** est la publication du Collectif du même nom.
Comité de rédaction: *Denise Couture, Agathe Lafortune, Marie-Rose Majella,
Yvette Laprise, Marie-Andrée Roy, Hélène Saint-Jacques
et Isabelle Trépanier*
Travail d'édition: *Lorraine Archambault*
Abonnements: *Réjeanne Martin*
Illustration de la page couverture: *Jacqueline Roy*
Impression: Centre d'impression et de reproduction NOIR sur BLANC, Inc.

Abonnement régulier:	1 an (4 nos)	=	12,00\$
	2 ans (8 nos)	=	22,00\$
	de soutien.....	=	
	25,00\$, 50,00\$, 75,00\$, 100,00\$		
	outre-mer 1 an	=	14,00\$
	2 ans.....	=	24,00\$
	à l'unité	=	3,50\$

Chèque ou mandat-poste à l'ordre de : L'autre Parole
Adresse: C.P. 393, Succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K3
Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 7153
Port de retour garanti
